

NOUVEAU : notre page Internet dédiée !

Scannez ce QR-Code ou suivez ce lien et retrouvez toutes les informations utiles sur le service de l'eau qui gère votre commune, sur la qualité de l'eau, les tarifs, les démarches possibles à effectuer en ligne, ...



Vous pourrez également accéder au portail I-client qui, en créant votre espace abonné, vous permet de consulter vos factures, de les payer en ligne ou de suivre vos consommations.

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/preserver-et-acheminer-leau/eau-potable>

Pour votre première connexion, vos identifiants sont en haut de votre facture.

PERMANENCES

Nous serons :

- Le **23/07/2026** de 09h00 à 11h00 à la mairie annexe de **Pont du Loup - Gourdon** ;
- Le **24/07/2026** de 09h00 à 11h00 salle des associations à la mairie de **Cipières** ;
- Le **27/07/2026** de 09h00 à 11h00 à la mairie de **Caussols** ;
- Le **30/07/2026** de 09h00 à 11h00 salle de la Fraternité à la mairie de **Gréolières** ;
- Le **31/07/2026** de 09h00 à 11h00 à la mairie de **Courmes**.



Selon le plan Ministériel d'extinction des chèques, à compter de juin 2027 vous ne pourrez plus régler votre facture par chèque.

CONTACT

Direction de l'eau potable
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
Les Genêts (Niveau 0), 449 routes des Crêtes - 06560 Sophia Antipolis.

REGIE DE L'EAU POTABLE



04 83 59 80 40



eau.potable@agglo-casa.fr

Astreinte

7 jours / 7

24 heures / 24

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT



04 89 87 72 50



assainissement@agglo-casa.fr